

**CONCOURS D'ENTREE
EN ECOLE D'AIDES-SOIGNANTS
Education Nationale
Seine et Marne**

SESSION JANVIER 2019

Retrait des dossiers :	5 juin 2018
Clôture des inscriptions :	25 septembre 2018 à 17^H00
Epreuve(s) écrite(s) d'admissibilité :	9 octobre 2018 à 14^H45
Jury d'admissibilité :	16 octobre 2018
Affichage de l'admissibilité :	17 octobre 2018 à 10^H00
Epreuve orale d'admission :	du 29 octobre au 30 novembre 2018
Jury d'admission :	4 décembre 2018
Affichage de l'admission :	5 décembre 2018 à 10^H00
Confirmation des inscriptions :	17 décembre 2018 à 17^H00
Réunion de pré-rentree :	20 décembre 2018 à 13^H30
Rentrée le 7 janvier 2018 à 9^H00	

Centre Santé Social
Pôle Meaux / Marne-la-Vallée

GRETA MTI 77
ÉCOLE D'AIDES-SOIGNANTS
2 Place Jean Vilar - 77185 Lognes
Tél. : 01 64 62 70 64 – Fax : 01 64 11 97 28

Lognes, Le 4 juin 2018

Madame, Monsieur,

Vous avez formulé auprès de notre Centre Santé Social le désir de vous inscrire à une formation préparant au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant.

Suite à votre demande, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint les documents suivants :

- ✓ Un dossier de candidature au concours d'entrée à l'école d'Aides-Soignants
- ✓ L'Arrêté du 22 octobre 2005 modifié
- ✓ Une note d'information sur les statuts
- ✓ L'accusé de réception du dossier

La **CLOTURE** des **INSCRIPTIONS** pour **TOUS** les **CANDIDATS** est fixée au :

MARDI 25 SEPTEMBRE 2018

Nous vous informons que le concours d'entrée se déroulera en deux parties :

- ✓ 1 épreuve écrite d'admissibilité **le mardi 9 octobre 2018 à 14h45.**
- ✓ 1 épreuve orale d'admission dans la période du **29 octobre au 30 novembre 2018.**

Pour chacune de ces épreuves, une convocation vous sera adressée 8 jours avant.

La formation au diplôme d'Etat d'aide-soignant débutera le **7 janvier 2019.**

Recevez, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Chanèze IKARIOUENE,
Coordinatrice

**Formation au Diplôme d'Etat
d'Aide-Soignant
Session de janvier 2019**

Centre Santé Social
Pôle Meaux / Marne-la-Vallée

**INFORMATION SUR LES STATUTS
(Document à lire attentivement et à conserver)**

FORMATION CONTINUE

22 places sont ouvertes pour les 2 statuts suivants :

▪ **STATUT DEMANDEURS D'EMPLOI (DE) :**

Sur cette session, nous disposons d'une subvention du Conseil Régional d'Ile-de-France pour **8 Demandeurs d'Emploi***.

*** Sous réserve d'être éligible aux critères du Conseil Régional d'Ile-de-France. Pour plus d'information, merci de vous rapprocher du secrétariat.**

Dans tous les cas, les candidats doivent se renseigner sur le coût de la formation auprès du Centre de Lognes.

▪ **STATUT SALARIES :**

Voir page 3.

FORMATION COMPLEMENTAIRE D'INITIATIVE LOCALE (FCIL) :

2 places sont ouvertes pour le statut suivant :

▪ **STATUT SCOLAIRE :**

Vous êtes **lycéen(ne)** sorti(e) du système scolaire **depuis moins de 5 ans** et vous n'exercez aucune activité salariée (**certificat de scolarité à fournir**).

IMPORTANT :

Si votre statut ou votre adresse change après votre inscription, merci d'en informer **impérativement** le secrétariat au : **01 64 62 70 64**.

**AUCUN REMBOURSEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION NE SERA FAIT
APRES LE 25 SEPTEMBRE 2018 (date de clôture des inscriptions)**

Dossier complet à déposer à l'accueil du centre ou
à envoyer en courrier simple
Les envois en lettre recommandée ne sont pas acceptés

Horaires d'ouverture du centre :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de
09h30 à 12h30 – 13h30 à 16h30
Le mercredi de 09h30 à 12h30
FERME LE MERCREDI APRES-MIDI

**DOSSIER DE CANDIDATURE AU CONCOURS D'ENTRÉE
EN ÉCOLE D'AIDES-SOIGNANTS
SESSION JANVIER 2019**



**Important : Si votre statut ou
votre adresse change après
votre inscription, merci d'en
informer impérativement le
secrétariat au 01 64 62 70 64***

Statut :

- Scolaire (voir note sur les statuts)
- Demandeur d'emploi
- Salarié
- Travailleur Handicapé

**Ne s'adresse pas aux
candidats titulaires
d'un BAC PRO
ASSP/SAPAT qui
souhaitent bénéficier
de dispenses de
formation (voir dossier
d'inscription
spécifique)**

**AVANT DE CONSTITUER VOTRE DOSSIER,
IL EST IMPORTANT DE BIEN LIRE TOUS LES DOCUMENTS JOINTS A CELUI-CI**

IDENTITE

Mme M. Nom _____ Prénom _____

Nom de jeune fille _____

Adresse _____

CP _____ Ville _____

Téléphone (s) _____

Adresse mail _____ @ _____

Date de naissance _____ Lieu de naissance _____

Nationalité _____ N° de SS _____

SITUATION DE FAMILLE

Marié(e)

Veuf (ve)

Divorcé(e)

Célibataire

Pacsé (e)

Nombre d'enfants à charge :

NIVEAU SCOLAIRE

Dernière classe fréquentée _____

Diplôme(s) obtenu(s) **(compléter le tableau de situation joint)**

*** Un manque de signalement peut entraîner une annulation d'inscription.**

**Partie à remplir par les
demandeurs d'emploi**

Vous êtes inscrit à **Pôle Emploi** de : _____

N° identifiant Pôle Emploi : _____

Dernière date d'inscription à Pôle Emploi : _____

Vous êtes inscrit à la **Mission Locale** de : _____

Date d'inscription à la Mission Locale : _____

Dernier emploi occupé :

Dates		Poste occupé	Nature du contrat CDI, CDD, intérim, autre (précisez)
du	au		

Vous êtes indemnisé(e) par Pôle Emploi de : _____

Au titre de :

Allocation de Retour à l'Emploi (ARE)

Allocation Spécifique de Solidarité (ASS)

Autre (précisez) : _____

Vous n'êtes plus indemnisé(e) par Pôle Emploi depuis le : _____

Vous êtes reconnu travailleur handicapé depuis le : _____

Vous bénéficiez du RSA depuis le : _____

Vous ne bénéficiez d'aucun revenu depuis le : _____

Autres cas : _____

**Partie à remplir par
les salariés**

Cochez les cases selon votre situation actuelle

CDD

CONTRAT AIDÉ

Date de début : _____ Date de fin : _____

CDI

Autre (précisez) _____

Nom et coordonnées de l'employeur :

Avez-vous fait une demande de dossier de Congé Individuel de Formation ?

Rempli par notre chargée de mission, Mme Catherine DESROLLES au centre de Champs-Sur-Marne

Si non, merci de la contacter rapidement au 01 64 02 52 03

Important : quelle que soit la nature des contrats de travail (CDD, CDI, intérim), renseignez-vous sur la possibilité d'un Congé Individuel de Formation (CIF CDD, CIF CDI)

Si autre financement (précisez)

Si vous en êtes déjà informé(e), merci de nous indiquer dès maintenant votre situation au 7 janvier 2019 :

CDI

CDD

Demandeur d'emploi

Autre (précisez) : _____

CONSTITUTION DU DOSSIER

TOUT DOSSIER INCOMPLET OU ARRIVE APRES LA DATE DE CLOTURE
DU **25 SEPTEMBRE 2018** SERA REJETE
EN AUCUN CAS LES DOSSIERS NE DEVRONT ETRE REMPLIS SUR PLACE

PIECES A FOURNIR

- Dossier d'inscription **complété, daté et signé**
- Photocopie de votre carte d'identité (recto/verso) **LISIBLE ET EN COURS DE VALIDITE**
- Deux photos d'identité récente format **45mmX35 mm** (écrire votre nom au dos)
- 3 enveloppes adhésives format **110X220** affranchies au tarif **LETRE PRIORITAIRE. Les enveloppes timbrées « Lettre verte » ne sont pas acceptées.**
Elles devront comporter votre nom, prénom, adresse complète, le tout écrit lisiblement sur le recto
- 1 CV actualisé
- Photocopie des diplômes et attestation de comparabilité pour les diplômes étrangers
- Attestation du médecin traitant indiquant que les vaccins sont à jour ou en cours et **en mentionnant la vaccination contre l'hépatite B**
(voir note d'information ci-dessous)
Attention : PAS DE COPIE DU CARNET DE VACCINATION
- Certificat de scolarité de la **dernière année de lycée** pour le statut scolaire « FCIL »
- Règlement de 60,00 € en **CHEQUE UNIQUEMENT** (espèces refusées) à l'ordre de Monsieur l'agent comptable du lycée PIERRE DE COUBERTIN (nom du candidat au dos du chèque) correspondant aux frais de dossier et de sélection (**SAUF STATUT SCOLAIRE « FCIL »** dispensé des frais de concours)
Ces droits d'inscription ainsi que l'ensemble des documents fournis dans le dossier restent acquis à l'école en cas d'annulation de dossier au-delà du 25 septembre 2018 (date de clôture des inscriptions) ou d'absence aux épreuves ou de non admission au concours.

Pour information



Conformément à l'article 13 du Recueil des principaux textes relatifs au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant, nous vous rappelons qu'en cas de réussite aux épreuves de sélection, l'admission définitive à l'école est subordonnée à la **production d'un certificat médical et de vaccination** antidiphthérique, antitétanique, antipoliomyélitique et contre l'hépatite B. Ce certificat doit préciser également que le candidat a subi un test tuberculique ou apporter la preuve écrite de la vaccination par le BCG.

Compte tenu du délai de 7 mois nécessaire à la sérologie de l'hépatite B, il est indispensable de démarrer la vaccination dès l'inscription au concours d'entrée à l'école d'aides-soignants.

Date et signature du candidat qui atteste l'exactitude des informations
mentionnées :

TABLEAU DE SITUATION EN REGARD DE L'ARRETE DU 22 OCTOBRE 2005 MODIFIÉ

- Je ne possède aucun diplôme.
- Je suis titulaire d'un titre ou diplôme homologué au niveau IV du système français (formation initiale ou continue), exemple :
- BACCALAUREAT (**JOINDRE LA PHOTOCOPIE DU DIPLOME**)
- Je suis titulaire d'un **BAC PRO ASSP ou SAPAT** et je choisis la modalité de sélection pour les candidats de droit commun. En cas d'admission, je m'engage à réaliser le cursus intégral de la formation et je ne pourrai pas bénéficier des dispenses prévues à l'article 1 de l'arrêté du 21 mai 2014.
(JOINDRE LA PHOTOCOPIE DU DIPLOME)
- Je suis titulaire d'un titre ou diplôme du secteur sanitaire ou social homologué au niveau V du système français (formation initiale ou continue), exemple :
- BEP CARRIERES SANITAIRES ET SOCIALES
 - BEP ACCOMPAGNEMENT, SOINS, SERVICES A LA PERSONNE
 - BEP AGRICOLE, OPTION SERVICES AUX PERSONNES
 - CAP PETITE ENFANCE
- (JOINDRE LA PHOTOCOPIE DU DIPLOME)**
- Je suis titulaire d'un titre ou diplôme étranger me permettant d'accéder directement à des études universitaires dans mon pays.
(JOINDRE LA PHOTOCOPIE DU DIPLOME ET DE L'ATTESTATION DE COMPARABILITÉ)
- J'ai suivi une première année d'études conduisant au diplôme d'Etat d'Infirmier et ne suis pas admis en deuxième année.
(JOINDRE LA PHOTOCOPIE DU CERTIFICAT DE SCOLARITE)

**ARRETE DU 22 OCTOBRE 2005 MODIFIÉ : DIPLOME D'ETAT D'AIDE SOIGNANT
CONDITIONS D'ADMISSION EN FORMATION**

Art 4. – Pour être admis à suivre les études conduisant au DIPLOME D'ETAT D'AIDE SOIGNANT, les candidats doivent être âgés de dix-sept ans au moins à la date de leur entrée en formation ; **aucune dispense d'âge n'est accordée et il n'est pas prévu d'âge limite supérieur.**

Art 5. - Les épreuves de sélection comprennent **une épreuve écrite d'admissibilité et une épreuve orale d'admission.**

Art 6. – Sont dispensés de l'**épreuve écrite d'admissibilité** :

1° Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme homologué au minimum au niveau IV ou enregistré à ce niveau au répertoire national de certification professionnelle, délivré dans le système de formation initiale ou continue français ;

2° Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme du secteur sanitaire ou social homologué au minimum au niveau V, délivré dans le système de formation initiale ou continue français ;

3° Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme étranger leur permettant d'accéder directement à des études universitaires dans le pays où il a été obtenu ;

4° Les étudiants ayant suivi une première année d'études conduisant au diplôme d'Etat d'Infirmier et n'ayant pas été admis en deuxième année.

Art. 7. – Aucune condition de diplôme n'est requise pour se présenter à l'épreuve écrite d'admissibilité.

Cette épreuve anonyme, d'une durée de deux heures, est notée sur 20 points. Elle est évaluée par des infirmiers, enseignants permanents dans un institut de formation d'aides-soignants ou par des intervenants extérieurs assurant régulièrement des enseignements auprès d'élèves d'aides-soignants. Elle se décompose en deux parties :

a) A partir d'un texte de culture générale d'une page maximum et portant sur un sujet d'actualité d'ordre sanitaire et social, le candidat doit :

- dégager les idées principales du texte ;
- commenter les aspects essentiels du sujet traité sur la base de deux questions au maximum.

Cette partie est notée sur 12 points et a pour objet d'évaluer les capacités de compréhension et d'expression écrite du candidat.

b) Une série de dix questions à réponse courte :

- Cinq questions portant sur des notions élémentaires de biologie humaine,
- Trois questions portant sur les quatre opérations numériques de base,
- Deux questions d'exercices mathématiques de conversion.

Cette partie a pour objet de tester les connaissances du candidat dans le domaine de la biologie humaine ainsi que ses aptitudes numériques. Elle est notée sur 8 points.

L'épreuve orale d'admission, notée sur 20 points, se divise en deux parties et consiste en un entretien de vingt minutes maximum avec deux membres du jury, précédé de dix minutes de préparation :

a) Présentation d'un exposé à partir d'un thème relevant du domaine sanitaire et social et réponse à des questions. Cette partie, notée sur 15 points, vise à tester les capacités d'argumentation et d'expression orale du candidat ainsi que ses aptitudes à suivre la formation ;

b) Discussion avec le jury sur la connaissance et l'intérêt du candidat pour la profession d'aide-soignant. Cette partie, notée sur 5 points est destinée à évaluer la motivation du candidat. Une note inférieure à 10 sur 20 à cette épreuve est éliminatoire.

Art 13.- L'admission définitive dans un institut de formation d'aides-soignants est subordonnée :

1° A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat médical par un médecin agréé attestant que le candidat ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession.

2° A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.

LA FORMATION :

L'entrée en formation est prévue le 7 **janvier 2019**.

La durée de la formation est de 11 mois (dont une interruption de 7 semaines réparties pour congé).

L'examen final du **Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant** sera obtenu par la validation des 8 modules.

ACCUSE DE RECEPTION DU DOSSIER

Nous accusons réception de votre dossier d'inscription au concours d'entrée à l'école d'Aides-Soignants du Centre de Lognes le :

Nous vous rappelons que votre convocation vous sera adressée environ une semaine avant les épreuves. Si elle ne vous était pas parvenue dans ce délai nous vous remercions de nous en aviser.

Pour recevoir l'accusé réception de votre dossier par courrier, merci de bien vouloir inscrire votre nom et votre adresse complète à l'endroit prévu, timbrer au tarif en vigueur (ne pas timbrer si vous déposez votre dossier à l'accueil du centre) et nous retourner ce document avec votre dossier d'inscription.

AUCUNE CONFIRMATION D'INSCRIPTION NE SERA DONNEE PAR TELEPHONE.

**GRETA MTI 77 – DOMAINE AIDE ET SOINS AUX PERSONNES
ECOLE D'AIDES SOIGNANTS
2 Place Jean Vilar
77185 LOGNES**

Timbre

Nom et prénom – (écrire lisiblement)

Adresse

Suite adresse

Code Postal et Ville



Candidats dispensés de l'écrit ou reçus à l'écrit,
donnez-vous la chance de réussir votre oral
du concours d'entrée en école
d'aide-soignant ou d'auxiliaire de puériculture !

**Une formation intensive de 24 heures,
du 22 au 25 octobre 2018,
pour tous, en petit groupe.
Tarif : 240 €**

OBJECTIFS

- Permettre aux candidats d'acquérir les bases et techniques de la communication orale,
- Se préparer aux étapes de l'entretien en comprenant ce que le jury attend de sa prestation,
- Acquérir des connaissances sur les secteurs d'activité concernés par le métier et sur les grands thèmes de l'actualité sanitaire et sociale.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Mises en situation avec jurys professionnels

CONTENU

- Rappel sur les techniques de communication à l'oral,
- Travail sur les textes de l'actualité sanitaire : lire, analyser, discuter, reformuler,
- Explicitation de ses motivations : parler de ses expériences, les synthétiser, les valoriser,
- Présentation de son projet et savoir convaincre de sa faisabilité
- Importance de l'image de soi : voix, gestuelle, tenue vestimentaire adaptée

Contactez le centre de formation GRETA MTI 77 de Champs sur Marne
par mail : greta.mti77.champs@forpro-creteil.org
ou téléphone : 01.64.02.52.00